

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2026-027

Date de la convocation : 26/02/2026

Membres en exercice : 24

Membres présents : 18

Membres votants : 20

Le cinq mars deux mille vingt-six, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mesdames Danielle ANDREY, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, Françoise PAYEN et Messieurs Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Pierre DEMISSY, Jean DE POUILLY, Vincent FLEURY, Gérald LORFEUVRE, Pierre LAURENT CHAUVET, Christophe MANCEAUX, Pierre POTRON, Jean-Pol RICHELET, René SALEZ, Vincent THIERION et Benoît SINGLIT.

Représentés : M. Yann DUGARD donne pouvoir de vote à Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Michel MEIS donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN.

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE
DECHETERIE INTERCOMMUNALE ZAC « PORTE DE L'ARGONNE » A VOUZIERES**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.5211-10, L.5214-16 et suivants relatifs aux communautés de communes,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L. 2124-1 à L.2124-4, R.2161-2, R.2161-3, R.2161-5, R.2185-1 et R. 2185-2,

Considérant la nécessité de réaliser des travaux de construction d'une nouvelle déchèterie intercommunale ZAC « Porte de l'Argonne » à Vouziers,

Monsieur le Président informe les membres du Bureau qu'un avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 12/01/2026 sur XMarchés et au BOAMP (Avis n°26-3476). La date limite de remise des offres était fixée au 06/02/2026 à 12h00.

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date susmentionnée.

Ce marché a été alloti comme suit :

.../...

❖ LOT 1 : Voirie, Réseaux, Aménagements
❖ LOT 2 : Gros œuvre
❖ LOT 3 : Equipement - Signalétique
❖ LOT 4 : Plâtrerie – Revêtement de sols
❖ LOT 5 : Menuiseries extérieures – Serrurerie
❖ LOT 6 : Plomberie – Sanitaires – Chauffage
❖ LOT 7 : Contrôle d'accès – Détection intrusion – Electricité
❖ LOT 8 : Clôtures – Portails
❖ LOT 9 : Cloison industrielle – Grillage
❖ LOT 10 : Local DDS
❖ LOT 11 : Charpente métallique – Couverture – Bardages – Centrale photovoltaïque
❖ LOT 12 : Plantations – Espaces verts
❖ LOT 13 : Guide Berce

La procédure de consultation retenue est la procédure adaptée ouverte en application, notamment, des dispositions des articles L.2123-1, R.2123-1 à R. 2123-6 du Code de la Commande Publique.

Le Bureau est informé que 58 plis ont été réceptionnés dans les délais par voie dématérialisée ; ainsi que 4 doublons (plusieurs dépôts d'une même entreprise) qui n'ont pas été dépouillés : conformément au règlement de consultation, seuls les plis reçus à la plus tardive des dates et heures ont été ouverts.

Aucun pli n'a été reçu hors délai et aucune excuse n'a été réceptionnée.

L'ouverture des plis et l'enregistrement des offres ont eu lieu le 06/02/2026. Les offres ayant été transmises au maître d'œuvre le même jour.

L'analyse des offres, prévue au règlement de consultation, est basée sur les critères suivants :

- **PRIX : 40 %** de la note finale, apprécié au regard du montant total HT indiqué dans les D.Q.E. ou le D.P.G.F., et sous réserve de prix non anormalement bas, la note N affectée à chaque entreprise est calculée de la manière suivante :
 - L'entreprise la moins-disante se verra attribuer la meilleure note soit 40/40.
 - Pour les autres candidats, la note N affectée à chaque entreprise est calculée de la manière suivante :
$$N = 40 \times (\text{Montant de l'offre la moins-disante} / \text{Montant de l'offre considérée})$$
- **TECHNIQUE : 60%** de la note finale, décomposé comme indiqué à l'article 9.2 du règlement de consultation.

Les offres sont classées après addition des notes par le maître d'œuvre.

La recevabilité des offres est appréciée notamment par référence à l'article 4.2 du règlement de consultation.

Une offre a été déclarée irrégulière et écartée de l'analyse.

.../...

Une offre a été considérée comme anormalement basse.

Afin de respecter la procédure de rejet d'une offre anormalement basse, le service « marchés publics » de la Communauté de communes a réalisé une demande de justification du caractère anormalement bas de l'offre le 13 février 2026 (article R.2152.3 du Code de la Commande Publique) sur le profil acheteur.

Les justifications apportées ne sont pas satisfaisantes et ne permettent pas de justifier le caractère anormalement bas du prix de l'offre.

Les autres offres autres sont recevables et peuvent être analysées.

Une phase de négociation a été lancée avec l'ensemble des entreprises du lot n°7 en date du 13 février 2026 avec une date limite de remise de leur offre négociée fixée au 20 février 2026.

A l'occasion de cette phase de négociation, des précisions ont été demandées à une entreprise au sujet de son planning prévisionnel / de ses délais.

A l'issue de cette phase, toutes les entreprises ont répondu dans les délais impartis en optimisant financièrement leurs prix.

Le rapport d'analyse des offres, comprenant la proposition de classement figurant en annexe de la présente délibération est exposé au Bureau, comme suit :

Lot n° 1 – Voirie Réseaux Aménagements

Il est proposé au Bureau Communautaire de retenir l'offre de l'opérateur économique **EUROVIA** pour un montant estimatif global de 955 879.65 € HT, selon les prix unitaires du bordereau de prix auxquels seront appliqués les quantités réellement exécutées conformément à l'article 4.3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Lot n° 2 – Gros-œuvre

Il est proposé au Bureau Communautaire de retenir l'offre de l'opérateur économique **PERRIER** pour un montant estimatif global de :

- 1) 821 108.97 € HT, (dont PSE « Dalle béton et mur de soutènement zone dépôt au sol régie » pour 45 940 € HT).
ou
 - 2) 775 168.97 € HT, (sans PSE « Dalle béton et mur de soutènement zone dépôt au sol régie » retenue).
- selon prix unitaires du bordereau de prix auxquels seront appliqués les quantités réellement exécutées conformément à l'article 4.3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Lot n° 3 – Equipement - Signalétique

Il est proposé au Bureau Communautaire de retenir l'offre de l'opérateur économique **MP INDUSTRIE** pour un montant estimatif global de 139 731 € HT, selon prix unitaires du bordereau de prix auxquels seront appliqués les quantités réellement exécutées conformément à l'article 4.3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Lot n° 4 – Plâtrerie – Revêtement de sols

Il est proposé au Bureau Communautaire de retenir l'offre de l'opérateur économique **MEB** pour un montant global et forfaitaire de 75 820.50 € HT.

Lot n° 5 – Menuiseries extérieures – Serrurerie

Il est proposé au Bureau Communautaire de retenir l'offre de l'opérateur économique **FRECHIN** pour un montant global et forfaitaire de 51 915 € HT.

Lot n°6 – Plomberie – Sanitaires – Chauffage

Il est proposé au Bureau Communautaire de retenir l'offre de l'opérateur économique **EVOLUTION** pour un montant global et forfaitaire de 29 417 € HT.

Lot n°7 - Contrôle d'accès – Détection intrusion – Electricité

Il est proposé au Bureau Communautaire de retenir l'offre de l'opérateur économique **INEO** pour un montant global et forfaitaire de 95 000 € HT.

Lot n°8 - Clôtures – Portails

Il est proposé au Bureau Communautaire de retenir l'offre de l'opérateur économique **JUVIGNY** pour un montant estimatif global de 54 274 € HT, selon prix unitaires du bordereau de prix auxquels seront appliqués les quantités réellement exécutées conformément à l'article 4.3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Lot n°9 - Cloison industrielle – Grillage

Il est proposé au Bureau Communautaire de retenir l'offre de l'opérateur économique **PMS** pour un montant estimatif global de 98 980 € HT, selon prix unitaires du bordereau de prix auxquels seront appliqués les quantités réellement exécutées conformément à l'article 4.3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Lot n°10 - Local DDS

Il est proposé au Bureau Communautaire de retenir l'offre de l'opérateur économique **AGEC** pour un montant global et forfaitaire de 59 975 € HT.

Lot n°11 - Charpente métallique – Couverture – Bardages – Centrale photovoltaïque

Il est proposé au Bureau Communautaire de retenir l'offre de l'opérateur économique **METALINOV** pour un montant global et forfaitaire de 312 890 € HT.

Lot n°12 - Plantations – Espaces verts

Il est proposé au Bureau Communautaire de retenir l'offre de l'opérateur économique **EDIVERT** pour un montant estimatif global de 82 520.09 € HT, selon prix unitaires du bordereau de prix auxquels seront appliqués les quantités réellement exécutées conformément à l'article 4.3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Lot n°13 - Guide Berce

Il est proposé au Bureau Communautaire de retenir l'offre de l'opérateur économique **ETINCELLE** pour un montant estimatif global de 70 306 € HT, selon prix unitaires du bordereau de prix auxquels seront

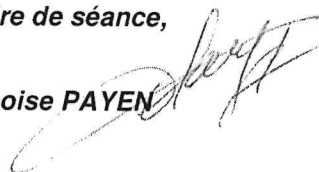
appliqués les quantités réellement exécutées conformément à l'article 4.3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP). .../...

Après en avoir délibéré, le Bureau, DECIDE, à l'unanimité :

- DE RETENIR le classement proposé,
- DE RETENIR la PSE « Dalle béton et mur de soutènement zone dépôt au sol régie » du lot n°2 « Gros œuvre », soit un montant estimatif global de 821 108.97 € HT
- D'APPROUVER le marché susmentionné avec les attributaires pressentis,
- D'AUTORISER le Président à signer tous les actes à intervenir.

La secrétaire de séance,

Mme Françoise PAYEN



Le Président,



Benoît SINGLIT

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

MARCHÉ DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE DECHETERIE INTERCOMMUNALE ZAC « PORTE DE L'ARGONNE » A VOUZIER

1. PROCÉDURE

- Montant prévisionnel du marché : 3 750 000 € HT.
- Procédure retenue : MAPA ouvert en application, notamment, des dispositions des articles L.2123-1, R.2123-1 à R. 2123-6 du Code de la commande publique
- AAPC : publié sur spl-xdemat.fr et au BOAMP (Avis n°26-3476) le 12/01/2026
- DLRO : 06/02/2026 à 12 :00
- Allotissement : Le marché a été alloti comme suit :

❖ LOT 1 : Voirie, Réseaux, Aménagements
❖ LOT 2 : Gros œuvre
❖ LOT 3 : Equipement - Signalétique
❖ LOT 4 : Plâtrerie – Revêtement de sols
❖ LOT 5 : Menuiseries extérieures – Serrurerie
❖ LOT 6 : Plomberie – Sanitaires – Chauffage
❖ LOT 7 : Contrôle d'accès – Détection intrusion – Electricité
❖ LOT 8 : Clôtures – Portails
❖ LOT 9 : Cloison industrielle – Grillage
❖ LOT 10 : Local DDS
❖ LOT 11 : Charpente métallique – Couverture – Bardages – Centrale photovoltaïque
❖ LOT 12 : Plantations – Espaces verts
❖ LOT 13 : Guide Berce

- Des questions ont été posées via XMarchés, auxquelles des réponses ont été apportées avant la date limite de remise des offres (voir registre des échanges en annexe 1).
- 58 plis ont été réceptionnés dans les délais par voie dématérialisée ; ainsi que 4 doublons (plusieurs dépôts d'une même entreprise) qui n'ont pas été dépouillés : conformément au règlement de consultation, seuls les plis reçus à la plus tardive des dates et heures ont été ouverts.
Aucun pli n'a été reçu hors délai et aucune excuse n'a été réceptionnée.
L'ouverture des plis et l'enregistrement des offres ont eu lieu le 06/02/2026 à 12h06.
Les offres ont été transmis au maître d'œuvre le même jour.
- L'analyse des offres, prévue au règlement de consultation, est basée sur les critères suivants :
 - **PRIX : 40 %** de la note finale, apprécié au regard du montant total HT indiqué dans les D.Q.E. ou le D.P.G.F., et sous réserve de prix non anormalement bas, la note N affectée à chaque entreprise est calculée de la manière suivante :
 - l'entreprise la moins-disante se verra attribuer la meilleure note soit 40/40.
 - pour les autres candidats, la note N affectée à chaque entreprise est calculée de la manière suivante :

$$N = 40 \times (\text{Montant de l'offre la moins-disante} / \text{Montant de l'offre considérée})$$
 - **TECHNIQUE : 60%** de la note finale, décomposé comme indiqué à l'article 9.2 du règlement de consultation.

Les offres sont classées après addition des notes par le maître d'œuvre.

2. RECEVABILITÉ DES OFFRES

La recevabilité des offres est appréciée notamment par référence à l'article 4.2 du règlement de consultation.

Une offre a été considérée comme anormalement basse.

L'offre de QUARAC'TERRE a été déclarée irrégulière.

Les autres offres autres sont recevables et peuvent être analysées.

2.1 OFFRE ANORMALEMENT BASSE

L'offre de SGTE SALMON a été jugée anormalement basse.

Afin de respecter la procédure de rejet d'une offre anormalement basse, le service marché de la Communauté de communes a réalisé une demande de justification du caractère anormalement bas de l'offre le 13 février 2026 (article R.2152.3 du Code de la Commande Publique) sur le profil acheteur.

Les justifications apportées ne sont pas satisfaisantes et ne permettent pas de justifier le caractère anormalement bas du prix de l'offre.

3. ANALYSE DES OFFRES

Le maître d'œuvre a procédé à l'analyse des offres (Cf Annexe 2).

3.1 NEGOCIATION/REGULARISATION

Une phase de négociation a été lancée avec l'ensemble des entreprises du lot n°7 en date du 13 février 2026 avec une date limite de remise de leur offre négociée fixée au 20 février 2026.

A l'occasion de cette phase de négociation, des précisions ont été demandées à une entreprise (INEO) au sujet de son planning prévisionnel / de ses délais.

A l'issue de cette phase, toutes les entreprises ont répondu dans les délais impartis en optimisant financièrement leurs prix.

3.2 CLASSEMENT FINAL GENERAL ET CLASSEMENTS FINAUX AVANT ET APRES NEGOCIATION POUR LE LOT 7

Annexe 2.

4 ANALYSE DES CANDIDATURES

À l'issue de l'analyse des offres, les candidatures des candidats pressentis ci-dessous sont vérifiées :

LOT 1 - VRD

EUROVIA

LOT 2 - GROS ŒUVRE (Base + PSE)

PERRIER

LOT 3 - SIGNAL - EQUIPEMENTS

MP INDUSTRIE

LOT 4 - PLATRERIE – REVETEMENT DE SOLS

MEB

LOT 5 - MENUISERIES EXTERIEURES – SERRURERIE

FRECHIN

LOT 6 - PLOMBERIE – SANITAIRES – CHAUFFAGE

EVOLUTION

LOT 7 - SECURISATION - ELEC

INEO

LOT 8 - CLOTURE PORTAILS	JUVIGNY
LOT 9 - CLOISON INDUSTRIELLE	PMS
LOT 10 - LOCAL DDS	AGEC
LOT 11 - CM - COUVERTURE - BARDAGE	METALINOV
LOT 12 - PLANTATION ESV	EDIVERT
LOT 13 - GUIDE BERCE	ETINCELLE

Au regard des éléments produits dans leurs dossiers de candidature, les candidats disposent d'une capacité professionnelle, technique, économique et financière satisfaisante.

5 ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Lot n° 1 – Voirie Réseaux Aménagements

Il est proposé au Bureau Communautaire de la 2C2A de retenir l'offre de l'opérateur économique **EUROVIA** pour un montant estimatif global de 955 879.65 € HT, selon prix unitaires du bordereau de prix auxquels seront appliqués les quantités réellement exécutées conformément à l'article 4.3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Lot n° 2 – Gros-œuvre

Il est proposé au Bureau Communautaire de la 2C2A de retenir l'offre de l'opérateur économique **PERRIER** pour un montant estimatif global de :

1) 821 108.97 € HT, (dont PSE « Dalle béton et mur de soutènement zone dépôt au sol régie » pour 45 940 € HT).
ou

2) 775 168.97 € HT, (sans PSE « Dalle béton et mur de soutènement zone dépôt au sol régie » retenue).

selon prix unitaires du bordereau de prix auxquels seront appliqués les quantités réellement exécutées conformément à l'article 4.3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Lot n° 3 – Equipement - Signalétique

Il est proposé au Bureau Communautaire de la 2C2A de retenir l'offre de l'opérateur économique **MP INDUSTRIE** pour un montant estimatif global de 139 731 € HT, selon prix unitaires du bordereau de prix auxquels seront appliqués les quantités réellement exécutées conformément à l'article 4.3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Lot n° 4 – Plâtrerie – Revêtement de sols

Il est proposé au Bureau Communautaire de la 2C2A de retenir l'offre de l'opérateur économique **MEB** pour un montant global et forfaitaire de 75 820.50 € HT.

Lot n° 5 – Menuiseries extérieures – Serrurerie

Il est proposé au Bureau Communautaire de la 2C2A de retenir l'offre de l'opérateur économique **FRECHIN** pour un montant global et forfaitaire de 51 915 € HT.

Lot n°6 – Plomberie – Sanitaires – Chauffage

Il est proposé au Bureau Communautaire de la 2C2A de retenir l'offre de l'opérateur économique **EVOLUTION** pour un montant global et forfaitaire de 29 417 € HT.

Lot n°7 - Contrôle d'accès – Détection intrusion – Electricité

Il est proposé au Bureau Communautaire de la 2C2A de retenir l'offre de l'opérateur économique **INEO** pour un montant global et forfaitaire de 95 000 € HT.

Lot n°8 - Clôtures – Portails

Il est proposé au Bureau Communautaire de la 2C2A de retenir l'offre de l'opérateur économique **JUVIGNY** pour un montant estimatif global de 54 274 € HT, selon prix unitaires du bordereau de prix auxquels seront appliqués les quantités réellement exécutées conformément à l'article 4.3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Lot n°9 - Cloison industrielle – Grillage

Il est proposé au Bureau Communautaire de la 2C2A de retenir l'offre de l'opérateur économique **PMS** pour un montant estimatif global de 98 980 € HT, selon prix unitaires du bordereau de prix auxquels seront appliqués les quantités réellement exécutées conformément à l'article 4.3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Lot n°10 - Local DDS

Il est proposé au Bureau Communautaire de la 2C2A de retenir l'offre de l'opérateur économique **AGEC** pour un montant global et forfaitaire de 59 975 € HT.

Lot n°11 - Charpente métallique – Couverture – Bardages – Centrale photovoltaïque

Il est proposé au Bureau Communautaire de la 2C2A de retenir l'offre de l'opérateur économique **METALINOV** pour un montant global et forfaitaire de 312 890 € HT.

Lot n°12 - Plantations – Espaces verts

Il est proposé au Bureau Communautaire de la 2C2A de retenir l'offre de l'opérateur économique **EDIVERT** pour un montant estimatif global de 82 520.09 € HT, selon prix unitaires du bordereau de prix auxquels seront appliqués les quantités réellement exécutées conformément à l'article 4.3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Lot n°13 - Guide Berce

Il est proposé au Bureau Communautaire de la 2C2A de retenir l'offre de l'opérateur économique **ETINCELLE** pour un montant estimatif global de 70 306 € HT, selon prix unitaires du bordereau de prix auxquels seront appliqués les quantités réellement exécutées conformément à l'article 4.3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour les travaux compris entre 90 000 euros HT et 5 404 000 euros HT
Référence :	20261AA
Date de mise en ligne :	Le lundi 12 janvier 2026 à 17:50:02
Date de clôture :	Le vendredi 06 février 2026 à 12:00:00
Titre :	Réalisation des travaux de construction d'une nouvelle déchèterie intercommunale ZAC "Porte de l'Argonne" à Vouziers
Descriptif :	Réalisation des travaux de construction d'une nouvelle déchèterie intercommunale ZAC "Porte de l'Argonne" à Vouziers

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES (COMPLET)

Question n° 28 METALINOV

Posée le 29/01/2026 à 17:48:53

Bonjour Madame Monsieur,

Pour le lot 11, vous indiquez que le traitement de surface de la charpente est galvanisation et laquage sans préciser la localisation.

Merci de bien vouloir préciser quelles sont les zones que vous souhaitez galvanisées et lesquelles peintes ?

Cordialement.

Répondue le 30/01/2026 à 15:15:10

Bonjour,

Comme indiqué dans les articles 11.0.1.1 et 11.0.2.1 du CCTP du présent lot, tous les éléments de charpente métallique, y compris pannes, entretoises, cadres de façade et éléments secondaires, recevront un traitement de surface comprenant :

- Une galvanisation à chaud après fabrication, conformément à la norme NF EN ISO 1461, sauf impossibilité technique dûment justifiée par l'Entreprise et validée par la maîtrise d'œuvre,
- Un laquage en finition, selon la teinte définie dans les pièces architecturales (plans, CCTP architecture ou DPGF).

L'ensemble des éléments de charpentes des deux bâtiments sont bien concernés par ces caractéristiques.

Question n° 27 C.S.G COUVERTURE

Posée le 28/01/2026 à 13:27:44

Lot charpente - couverture

Pouvez-vous préciser la teinte voulue sur la charpente et la hauteur souhaitée pour les dauphins de DEP.

Répondue le 30/01/2026 à 08:42:31

La teinte de la charpente est RAL 7035 – gris clair et la hauteur des dauphins est de 200cm.

Question n° 26 C.S.G COUVERTURE

Posée le 27/01/2026 à 10:22:40

Lot charpente - couverture

Pouvez-vous préciser le profil voulu pour le bardage simple peau du bâtiment "garage"

Répondue le 30/01/2026 à 08:42:08

Il peut être proposé la tôle de bardage nervurée JI 35-207-1035 pour le bardage simple peau du bâtiment « garage ».

Pour mémoire, comme indiqué à l'article 11.0.1.1.1 du CCTP du présent lot, Il est demandé un bac acier type JI 45-333-1000 adapté pour l'intégration future de panneaux photovoltaïques en toiture des deux bâtiments. Un traitement anti-condensation doit être présent sur les bacs en couverture du garage et du bâtiment administratif.

Question n° 25 COMPA MAINTENANCE

Posée le 26/01/2026 à 10:26:04

Bonjour,

pour tous les lots, il est stipulé qu'une variante est bien autorisée.

Du moment où l'on explique concrètement, plans à l'appui, notre version, nous n'avons pas besoin de répondre également in extenso aux CCTP ?

Merci d'avance.

Répondue le 26/01/2026 à 16:52:26

Réponse :

Nous vous informons que votre interprétation est erronée et non conforme aux règles de la consultation.

Selon les dispositions du Règlement de la Consultation (RC), les modalités de réponse sont les suivantes :

- **Obligation de répondre à la solution de base :** Pour que son offre soit recevable, le candidat doit impérativement répondre à la solution de base définie dans le dossier de consultation (DCE). L'offre de base doit être complète et respecter l'intégralité des prescriptions du CCTP.

- **Présentation de la variante :** Si une variante est proposée, elle doit faire l'objet d'une proposition distincte et clairement identifiée. Elle doit également être accompagnée de tous les éléments (mémoire technique spécifique, plans, chiffrage) permettant d'en apprécier la valeur technique et la conformité aux exigences minimales.

- **Irrecevabilité :** Une offre qui ne comporterait qu'une variante, sans répondre à la solution de base, sera considérée comme irrégulière et sera rejetée sans être analysée.

En résumé, la variante s'ajoute à l'offre de base mais ne s'y substitue pas lors de la remise du pli. Le candidat doit donc fournir deux propositions complètes (Base + Variante) s'il souhaite que sa version alternative soit examinée.

Question n° 24 COMPA MAINTENANCE

Posée le 26/01/2026 à 10:00:59

Bonjour,
concernant les cloisons amovibles, lot 9, faut-il que chaque cloison, pouvez-vous nous donner les longueurs individuelles des cloisons amovibles qui doivent être déplacées en même temps ?
Ou faut-il prévoir des cloisons amovibles, de longueur 2 ml., par exemple ?
Merci d'avance.

Répondue le 26/01/2026 à 16:51:38

Réponse :

Nous vous informons que votre interprétation est erronée et non conforme aux règles de la consultation.

Selon les dispositions du Règlement de la Consultation (RC), les modalités de réponse sont les suivantes :

- Obligation de répondre à la solution de base : Pour que son offre soit recevable, le candidat doit impérativement répondre à la solution de base définie dans le dossier de consultation (DCE). L'offre de base doit être complète et respecter l'intégralité des prescriptions du CCTP.

- Présentation de la variante : Si une variante est proposée, elle doit faire l'objet d'une proposition distincte et clairement identifiée. Elle doit également être accompagnée de tous les éléments (mémoire technique spécifique, plans, chiffrage) permettant d'en apprécier la valeur technique et la conformité aux exigences minimales.

- Irrecevabilité : Une offre qui ne comporterait qu'une variante, sans répondre à la solution de base, sera considérée comme irrégulière et sera rejetée sans être analysée.

En résumé, la variante s'ajoute à l'offre de base mais ne s'y substitue pas lors de la remise du pli. Le candidat doit donc fournir deux propositions complètes (Base + Variante) s'il souhaite que sa version alternative soit examinée.

Question n° 23 COMPA MAINTENANCE

Posée le 26/01/2026 à 09:40:43

Bonjour,

pourriez-vous ajouter le plan de principe des cloisons grillagées de 2 ml. que vous avez mis sous PDF en DWG ou DXF ?

Merci d'avance.

Répondue le 26/01/2026 à 16:51:03

Réponse :

Comme indiqué dans notre réponse à la question n°2, nous vous confirmons que les fichiers au format .dwg ou .dxf ne sont pas communiqués durant la phase de consultation.

L'attention des candidats est de nouveau attirée sur le fait que le dossier de consultation (DCE) actuel contient tous les éléments nécessaires au chiffrage d'une offre ferme et définitive :

- Le plan 3.21 : définit précisément l'implantation, les altimétries et les principes dimensionnels constructifs des cloisons.

- Le CCTP (Articles 2.1 et 2.2 du Lot 9 - Cloison grillagée) : précise les caractéristiques techniques intrinsèques, les performances attendues et les contraintes de matériaux auxquelles le candidat ne peut déroger.

Le plan de principe au format informatique éditables sera exclusivement remis à l'attributaire du marché lors de la phase de préparation de chantier. Ce document servira de base à l'entreprise retenue pour l'établissement de ses propres plans d'exécution et de fabrication détaillés, lesquels devront être soumis à l'approbation de la Maîtrise d'œuvre avant toute mise en œuvre.

Question n° 22

COMPA MAINTENANCE

Posée le 26/01/2026 à 09:36:56

Bonjour,

peut-on vous proposer un guide-berce avec butée intégré mais différent du votre, que nous n'arrivons pas à comprendre ?

J'avais demandé un plan de ce guide-berce mais je n'ai pas eu de réponse.

Merci d'avance.

Répondue le 26/01/2026 à 16:50:16

Réponse :

Comme indiqué dans notre réponse à la question n°3 en date du 12/01/2026, nous vous rappelons que s'agissant d'équipements fabriqués sur mesure pour les besoins spécifiques de la déchèterie de Vouziers, il ne peut être fourni de plan de principe détaillé à ce stade.

Toutefois, nous apportons les précisions suivantes :

- Liberté de conception : Le candidat est libre de proposer un modèle de guide-berce avec butée intégrée de sa propre conception, dès lors que celui-ci respecte strictement les caractéristiques fonctionnelles et techniques définies à l'article 2.3 du CCTP_Métallerie.*
- Données de référence : Les photos fournies au DCE ainsi que le descriptif technique constituent la base de données nécessaire et suffisante pour l'établissement d'une offre ferme. Le modèle choisi doit impérativement répondre à l'extrême sollicitation mécanique (chocs et frottements des bennes ampliroll) précisée dans notre communication précédente.*
- Validation : Le plan de fabrication définitif de l'ouvrage proposé par l'entreprise retenue devra être soumis à la validation de la maîtrise d'œuvre lors de la phase de préparation de chantier. Il appartient donc au candidat de chiffrer une solution robuste garantissant la pérennité de l'ouvrage sous ces contraintes d'exploitation intensives.*

Question n° 21

SARL PETITMANGIN ET FILS

Posée le 23/01/2026 à 14:06:19

Bonjour,

Concernant le lot 03 – Charpente / Couverture / Zinguerie, le CCTP mentionne à la fois une charpente en lamellé-collé et des fermettes.

Pouvez-vous nous préciser la solution retenue exactement pour ce projet (lamellé-collé, fermettes, ou combinaison des deux) afin que nous puissions partir sur une base claire ?

Dans l'attente de votre retour.

Cordialement,

Répondue le 23/01/2026 à 15:18:21

Concernant le lot 03 – Charpente / Couverture / Zinguerie, le CCTP mentionne à la fois une charpente en lamellé-collé et des fermettes.

Pouvez-vous nous préciser la solution retenue exactement pour ce projet (lamellé-collé, fermettes, ou combinaison des deux) afin que nous puissions partir sur une base claire ?

Réponse : Aucun lot de la présente consultation ne comporte cette dénomination.

Le CCTP ou DFPG du lot 11 : Charpente métallique – Couverture – Bardage – Centrale photovoltaïque ne traitent pas de charpente lamellé-collé ou fermette.

Les éléments constitutifs de la charpente seront bien à réaliser en acier de construction

Question n° 20 HORANET

Posée le 23/01/2026 à 12:02:11

Bonjour,

Dans le cadre du lot II.3.24 « Contrôle d'accès », nous souhaitons obtenir une précision concernant la DPGF.

La fourniture et l'installation du logiciel, ainsi que la formation des usagers, sont mentionnées dans le CCTP mais n'apparaissent pas clairement sur une ligne dédiée dans la DPGF.

Pouvez-vous confirmer que ces prestations doivent être intégrées dans le chapitre 2.3.24, notamment dans la ligne relative à la mise en service et à la formation ?

Par ailleurs, le logiciel étant fourni en mode SaaS, pouvez-vous confirmer que le coût de l'abonnement annuel (hébergement, hotline et maintenance) doit être intégré dans cette même ligne ou bien souhaitez-vous ajouter une ligne dédiée s'agissant de frais annuels ?

Ces clarifications nous permettront de garantir une parfaite compatibilité entre les éléments logiciels et matériels, validée au moment de la mise en service.

Vous en remerciant par avance,
Cordialement.

Répondue le 26/01/2026 à 09:25:05

Réponse :

Nous vous confirmons que les prestations de fourniture du logiciel de gestion métier ainsi que les frais d'abonnement SaaS (hébergement, hotline, maintenance logicielle) ne sont pas à la charge du Lot 07.

Comme indiqué dans une précédente réponse, la Communauté de Communes (2C2A) fera appel à un prestataire informatique spécialisé, distinct de la présente consultation, pour ces éléments.

En conséquence :

- Logiciel et SaaS : Vous n'avez pas à chiffrer la licence logicielle ni l'abonnement annuel. Ces frais seront gérés directement par la collectivité via un contrat séparé.
- Périmètre du Lot 07 (Électricité) : Votre offre doit se concentrer exclusivement sur l'infrastructure matérielle et technique décrite au CCTP, à savoir :
 - o La fourniture et la pose des équipements physiques (barrières, bornes, lecteurs de badges).
 - o Le câblage et les raccordements jusqu'au bâtiment administratif.
 - o La mise en service technique du matériel (test de levage des barrières, lecture physique des badges).
- Formation : La formation à prévoir dans votre offre concerne uniquement la maintenance de premier niveau et l'utilisation physique des équipements (manœuvre de secours des barrières, entretien des bornes) pour les agents de la déchèterie, et non la formation au logiciel de gestion usagers.

Le candidat retenu devra toutefois garantir que le matériel proposé possède des interfaces de communication standards permettant au futur prestataire informatique de s'y connecter pour piloter les accès

Question n° 19 GABELLA S.A.

Posée le 22/01/2026 à 12:35:22

Bonjour,

Concernant le lot GO, il est indiqué évacuation des terres pour les locaux administratifs et garage (Poste 2216) et non pour la partie GO déchetterie et PSE, est-ce normal ?

Dans le prix 2210, il est indiqué que les déblais seront évacués dans un rayon de 3km sur une zone où le VRD les reprendra, devons-nous bien prendre en compte cet élément ?

Toutes les fondations sont bien à prévoir en béton C35/45 XA2 comme stipulé dans la G2 AVP (Gros béton, bêche HG, semelles et semelles servant de dallage, radier) ainsi que tous les dallages extérieurs même sous le hangar ?

Pour ce qui est des dallages intérieurs des LA et d'une partie des garages en béton C25/30 XF1 ?

Comment voulez-vous qu'on estime les consommations en eau et électricité pour l'ensemble de ce chantier afin de les prendre à notre charge ?

Idem pour le nettoyage des voiries, chaque entreprise est bien responsable de ces salissures ? On ne va pas prévoir une balayeuse en permanence ?

On ne retrouve pas la longueur des 280ml de caniveaux de 40cm à créer dans le dallage au niveau des 15 grilles avaloirs à créer : 126.00ml. Pouvez-vous nous dire où est le reste ?

Pour les blocs lego, devons-nous finir avec un élément lisse en partie haute ? Les murs sont sur une hauteur de 3.00m maxi ?

Cordialement,

Répondue le 23/01/2026 à 12:21:27

Réponse :

Il est rappelé en préambule que, conformément aux articles 1.7 et 3.18.5 du CCTP GO, le titulaire conserve l'entière responsabilité du dimensionnement des ouvrages et de la détermination des classes de béton définitives, via son propre Bureau d'Études Structures, en phase de préparation de chantier.

1. Évacuation des terres (Déchèterie et PSE)

Question : L'évacuation des terres n'est indiquée que pour les locaux administratifs et le garage (Poste 2216). Est-ce normal pour la partie déchèterie et PSE ?

Réponse : Oui. Le prix 2210 (Rubrique Fondations) prévoit que les déblais de la partie déchèterie sont évacués et déchargés au sein du projet de déchèterie sur un lieu convenu avec le titulaire du Lot 1 (VRD), qui en assure le modelage final ou dans un rayon de 3 km. Le prix 2216 est un prix spécifique pour l'évacuation définitive hors du chantier des terres excédentaires qui ne pourraient être réemployées ou stockées sur le site de la déchèterie.

2. Rayon d'évacuation de 3 km (Prix 2210)

Question : Dans le prix 2210, il est indiqué que les déblais seront évacués dans un rayon de 3 km sur une zone où le VRD les reprendra. Devons-nous bien prendre en compte cet élément ?

Réponse : Vous devez intégrer le transport des déblais vers un lieu de stockage sur site ou à proximité immédiate (3 km maximum) si vous en disposez. Le titulaire du Lot 1 (VRD) est ensuite chargé du modelage final du dépôt dans l'emprise de la déchèterie. Dans l'hypothèse où vous ne disposeriez pas de décharge autorisée dans un rayon de 3 km, il vous appartient de le préciser dans votre mémoire technique et d'en tenir compte dans vos prix.

3. Classe de béton des fondations et dallages extérieurs

Question : Toutes les fondations et dallages extérieurs doivent-ils être en C35/45 XA2 (selon G2 AVP) ?

Réponse : Le CCTP définit des minima (type B2 - C25/30 pour les fondations et le dallage sous hangar). Toutefois, pour les zones soumises à un milieu agressif (manutention de bennes, aires de lavage), la classe d'exposition XA2 est requise. Il appartient au candidat de déterminer, sous sa responsabilité et après étude par son BET Structure, les classes de résistance et d'exposition finales (ex: C35/45) pour garantir la pérennité des ouvrages face aux sollicitations d'exploitation.

4. Béton des dallages intérieurs (Locaux Administratifs et Garages)

Question : Pour les dallages intérieurs des LA et garages, le béton est-il en C25/30 XF1 ?

Réponse : Le CCTP prévoit un minimum de C25/30 pour ces zones. Le choix de la classe d'exposition (XF1 ou autre) doit être validé par votre BET Structure en fonction de l'étude thermique pour les bureaux et des charges roulantes (13t à l'essieu) pour le garage.

5. Estimation des consommations Eau et Électricité

Question : Comment estimer les consommations d'eau et d'électricité pour l'ensemble du chantier ?

Réponse : Conformément à l'article 3.4.4 du CCTP GO, les frais d'abonnements et de consommations sont à la charge du lot GO pour toute la durée du chantier. Il appartient à chaque candidat d'estimer ces frais en fonction de ses propres méthodes d'exécution et du calendrier général des travaux (durée prévisionnelle de 14 mois au PGC) considérant que votre lot sera présent dès les premiers mois de réalisation du chantier (fondations) jusqu'aux tout dernier mois (zone de propreté en haut de quai).

6. Nettoyage des voiries

Question : Chaque entreprise est-elle responsable de ses salissures ? Doit-on prévoir une balayeuse ?

Réponse : Oui, chaque entreprise est responsable du nettoyage immédiat des salissures qu'elle occasionne. Cependant, le prix 2102 (Installation de chantier) et l'article 3.5 du CCTP imposent au titulaire du Lot 02 le maintien en parfait état de propreté des abords du chantier et des voies extérieures. En cas de manquement constaté, le Maître d'œuvre pourra faire intervenir une entreprise de nettoyage aux frais du présent lot.

7. Linéaire de caniveaux (Prix 2415)

Question : On ne retrouve pas la longueur des 280 ml de caniveaux au niveau des grilles avaloirs (126 ml). Où est le reste ? Réponse : Le Détail Estimatif (pièce 1.2) est une estimation. Le prix 2415 est réglé au mètre linéaire effectivement façonné. Le candidat doit chiffrer sur la base du linéaire total indiqué au DE, le mètre final sera établi contradictoirement après exécution selon les plans de calepinage validés. Pour rappel (voir plan d'ensemble – planche 3.14) un caniveau est à façonner dans le dallage sous hangar et dépôt au sol.

8. Blocs béton empilables (Blocs LEGO)

Question : Pour les blocs béton empilables, faut-il finir avec un élément lisse ? Les murs font-ils 3.00 m maxi ?

Réponse : Les caractéristiques dimensionnelles sont déterminées par le fournisseur (type Silitech ou équivalent) selon les besoins d'exploitation, à ce stade il convient juste de retenir la surface prévue au DE ; l'implantation des cellules sera abordée durant le chantier avec le gestionnaire de la déchèterie (2C2A). Pour les zones de stockage (déchets verts), une finition lisse en partie haute est préconisée pour la sécurité et la propreté. La hauteur maximale de 3,00 m doit être respectée pour garantir la stabilité de l'empilage sans scellement structurel.

Cordialement,

Bonjour,

Pour le lot n°04: Plâtrerie - Revêtement de sol:

Bâtiment administratif

- Doublage 120+13mm

Doublage à monter jusqu'en sous-face isolation de 400mm (suivant coupe) ou jusqu'en sous-face charpente (suivant estimation dpgf).

- Cloisons 120/70 – 98/48 – 72/48 :

Chiffrage suivant localisation plans dwg/CCTP ou suivant quantités dans dpgf.

- Doit-on chiffrer une trappe coupe-feu EI60 dans faux plafond plâtre EI 60 (CCTP : accessoires complémentaires) non renseigné dans le dpgf.

- Fournir données protection en bas de portes stratifiées (portes de 83/204 et 72/204 stratifiée) : finition et hauteur.

- D'après plans dwg : Présence de faïence dans le local ménage non demandée au CCTP -> à intégrer dans l'offre ?

- Masques et protection : Fournir détail prestations.

- Enduit pelliculaire de ratissage : Préparation des murs jusqu'en sous-face faux plafond (hauteur 2.70m) ou sur ensemble des supports (doublages closions) suivant dpgf.

- Peintures sur murs : Peintures sur murs jusqu'en sous-face faux plafond (hauteur 2.70m) ou sur ensemble des supports (doublages closions) suivant dpgf.

Garage

- Tablette MDF à peindre : Pouvez-vous nous confirmer nécessité de tablette car sur coupe habillage bâti support toute hauteur.

- D'après plan dwg : Présence d'un casier métallique 6 colonnes non demandé au CCTP -> à intégrer dans l'offre ?

Cordialement.

Répondue le 23/01/2026 à 14:59:16

Pour le lot n°04: Plâtrerie - Revêtement de sol:

Bâtiment administratif

- Doublage 120+13mm

Doublage à monter jusqu'en sous-face isolation de 400mm (suivant coupe) ou jusqu'en sous-face charpente (suivant estimation dpgf).

Réponse : => Les doublages des murs périphériques sont bien uniquement à monter jusqu'en sous face de l'isolation afin d'éviter tout pont thermique dans les plenums comme représenté en coupe.

- Cloisons 120/70 – 98/48 – 72/48 :

Chiffrage suivant localisation plans dwg/CCTP ou suivant quantités dans dpgf.

Réponse : => Chiffrage à réaliser conformément au plan de localisation 3.18.1 et CCTP 3.4

- Doit-on chiffrer une trappe coupe-feu EI60 dans faux plafond plâtre EI 60 (CCTP : accessoires complémentaires) non renseigné dans le dpgf.

Réponse : => Non, il n'est pas nécessaire de la chiffrer de trappe de visite EI60

• Fournir données protection en bas de portes stratifiées (portes de 83/204 et 72/204 stratifiée) : finition et hauteur.

Réponse : => Sont à chiffrer des portes insensibles à l'humidité, classement P(S) selon la norme NF EN-16580

• D'après plans dwg : Présence de faïence dans le local ménage non demandée au CCTP -> à intégrer dans l'offre ?

Réponse : => Présence de faïences murale à chiffrer en habillage du cloisonnement Est du local ménage comme indiqué en plan.

• Masques et protection : Fournir détail prestations.

Réponse : => Cette prestation correspond à la protection des ouvrages ou équipements installés lors du début d'intervention du lot peinture suivant nécessité.

• Enduit pelliculaire de ratissage : Préparation des murs jusqu'en sous-face faux plafond (hauteur 2.70m) ou sur ensemble des supports (doublages closions) suivant dpgf.

Réponse : => Le ratissage des murs et cloisons est à réaliser jusqu'en sous face des plafonds 600x600mm.

• Peintures sur murs : Peintures sur murs jusqu'en sous-face faux plafond (hauteur 2.70m) ou sur ensemble des supports (doublages closions) suivant dpgf.

Réponse : => La mise en peinture des murs et plafonds est à réaliser jusqu'en sous face des plafonds 600x600mm.

Garage

• Tablette MDF à peindre : Pouvez-vous nous confirmer nécessite de tablette car sur coupe habillage bâti support toute hauteur.

Réponse : => Il est bien à chiffrer la fourniture, pose et mise en peinture d'une tablette de couvrement du bâti support du WC du garage régie comme indiqué dans le CCTP

• D'après plan dwg : Présence d'un casier métallique 6 colonnes non demandé au CCTP -> à intégrer dans l'offre ?

Réponse : => Non, ce casier métallique ne figurant pas dans le CCTP n'est pas à intégrer dans l'offre.

Question n° 17 SPIE BATIGNOLLES EST - PRESTINI BATIMENTS

Posée le 21/01/2026 à 09:41:45

Bonjour,

Pourriez vous nous transmettre la DPGF du lot Gros œuvre.

Merci par avance.

Répondue le 21/01/2026 à 14:44:19

Nous vous informons que le lot n°02 (Gros Œuvre) fait l'objet d'un marché à prix unitaires et non d'un marché à prix global et forfaitaire.

En conséquence, il n'existe pas de DPGF pour ce lot.

Les candidats doivent compléter et fournir les pièces financières correspondantes à cette forme de prix, à savoir :

• La pièce n°1.3 : Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

• La pièce n°1.4 : Le Détail Estimatif (DE).

Le descriptif des travaux pour ce lot est précisé dans ces documents ainsi que dans le CCTP_CG (pièce 3) et le CCTP_GO (pièce 3.2) .

Nous invitons les candidats à vérifier la complétude de leur téléchargement sur la plateforme de dématérialisation.

Cordialement,

Question n° 16 PRIME SOLAR

Posée le 21/01/2026 à 08:27:44

Objet : Demande de précision – Lot n°11

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'étude du dossier de consultation relatif au lot n°11, lequel regroupe actuellement les prestations de charpente métallique, bardage, couverture et installation photovoltaïque, nous souhaiterions savoir s'il est envisageable de scinder ce lot en plusieurs sous-lots techniques. Plus précisément, nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer si une réponse limitée au seul périmètre de l'installation de la centrale photovoltaïque est recevable, indépendamment des autres prestations comprises dans le lot n°11.

Nous vous remercions par avance pour votre retour et restons à votre disposition pour tout complément.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Répondue le 21/01/2026 à 14:25:08

Réponse : Nous vous informons qu'il n'est pas envisageable de scinder le lot n°11. Toute offre ne portant que sur une partie des prestations décrites pour ce lot (notamment une offre limitée au seul périmètre photovoltaïque) sera considérée comme incomplète et sera rejetée.

Cette décision est motivée par les contraintes techniques suivantes :

- Solidarité technique : L'installation photovoltaïque est intrinsèquement liée à la structure et à la couverture du hangar.

La conception des massifs de fondation et de la charpente métallique doit impérativement intégrer les descentes de charges spécifiques aux panneaux solaires.

- Garantie d'étanchéité : La mise en œuvre des panneaux photovoltaïques étant indissociable du complexe de couverture, une interface unique est nécessaire pour garantir l'étanchéité à l'eau de l'ouvrage et la validité des garanties décennales associées.

- Coordination et Responsabilité : Le titulaire du lot n°11 est responsable de la cohérence d'ensemble entre la structure métallique, son enveloppe (bardage/couverture) et sa fonction de production d'énergie.

Les candidats n'ayant pas l'ensemble des compétences en interne sont invités à répondre sous la forme d'un groupement momentané d'entreprises afin de couvrir l'intégralité du périmètre du lot.

Question n° 15 MENUISERIE EBENISTERIE BATIMENT

Posée le 21/01/2026 à 07:55:41

Bonjour,

Pourriez-vous nous diffuser les notices PC, arrêtés et RICT.

Cordialement

Question modifiée par la collectivité

Bonjour,

Pourriez-vous nous diffuser les notices PC, arrêtés et RICT.

Cordialement

Répondue le 30/01/2026 à 15:49:58

Bonjour,
Les notices demandées ont été ajoutées au dossier de consultation.
Le RICT en cours de modifications sera transmis ultérieurement.
Cordialement.

Question n° 14 SERRURERIE FRECHIN SA

Posée le 20/01/2026 à 10:55:59

DPGF Lot N° 05 MENUISERIE EXTÉRIEURE – SERRURERIE ; La quantité modifiée ne concerne pas le bon poste. C'est une porte 1 vantail qu'il faut rajouter et non un ensemble porte + châssis suivant votre réponse du 16/01/2026.

Répondue le 20/01/2026 à 11:25:37

Je vous confirme que la quantité de 2 unités concerne le poste 0.1.1.5 indiquant la bonne localisation

Question n° 13 PREF'AUB

Posée le 19/01/2026 à 17:19:41

Bonjour.

Pour le lot 10 :

Concernant les 25 palbox et les 3 cuves que l'on doit faire rentrer dans le local DDS, ces palbox et cuves sont-elles sorties la journée ou restent-elles dans le local ?
Et ces palbox sont-elles empilables ?

Merci d'avance.
Cordialement

Répondue le 21/01/2026 à 09:11:32

Réponse :

Nous apportons les précisions suivantes concernant les conditions d'exploitation du local DDS :

- Mobilité des contenants : Les 3 cuves de 1000L ne sont pas sorties la journée ; elles ont vocation à rester à poste fixe à l'intérieur du local.
- Empilabilité : Les palbox utilisés par la collectivité (2C2V) ne sont pas empilables.
- Aménagement et circulation : En conséquence, le plan d'aménagement demandé au paragraphe 2.4.1 du CCTP doit impérativement prévoir une implantation au sol pour l'intégralité des 25 palbox et des 3 cuves.

Cordialement,

Question n° 12 HORANET

Posée le 19/01/2026 à 09:03:44

Bonjour,

Dans le lot 7, partie contrôle d'accès, votre besoin porte-t-il uniquement sur un contrôle d'accès pour les agents/personnels de la déchèterie ou bien sur un logiciel de gestion des usagers permettant de gérer les entrées et sorties de la déchèterie (droits d'accès, suivi, etc.) ainsi que sur le matériel associé (type barrière, borne/lecteur de cartes) connecté à la solution logicielle pour identifier les usagers via une carte ?

Vous remerciant par avance pour vos précisions sur vos attentes,

Bien cordialement.

Répondue le 19/01/2026 à 14:17:24

Bonjour,

Le besoin au titre du Lot 07 concerne la fourniture et l'installation de l'infrastructure matérielle de contrôle d'accès, et non la fourniture du logiciel métier.

Voici la répartition des prestations :

- Logiciel de gestion : La Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise (2C2A) aura recours à un prestataire informatique tiers.

Ce dernier sera spécifiquement chargé de la fourniture, de l'installation et de la mise en service du logiciel de gestion des usagers/déposants (gestion des droits d'accès, suivi des flux, base de données).

- Prestations dues au Lot 07 : Il est attendu du titulaire du présent lot la fourniture, la pose et le raccordement de l'ensemble des organes physiques du dispositif de contrôle d'accès, à savoir :

- o Les barrières levantes (entrée et sortie) + boucle de détection magnétique

- o Les bornes et lecteurs de badges (entrée et sortie) pour l'identification des usagers.

- o Le raccordement de tous ces équipements jusqu'au bâtiment administratif.

- o Le câblage et les interfaces nécessaires permettant au prestataire informatique de piloter ces équipements via son logiciel.

L'attention des candidats est attirée sur la nécessité d'une parfaite coordination avec les autres lots pour l'implantation de ces équipements.

Cordialement,

Question n° 11 GABELLA S.A.

Posée le 16/01/2026 à 10:21:11

Bonjour,

Concernant le lot n°02, pouvez-vous nous renseigner sur :

Les charges à prendre pour le dimensionnement des différents dallages (Q : T/m² ou engin roulant T sur essieu) ainsi que le radier local DDS.

Pouvez-vous nous renvoyer le plan DWG – Plan de principe des fondations car impossible à ouvrir.

Faut-il prendre en compte un % dans nos prix unitaires pour les dépenses communes ?

Concernant la niche à faire de 5cm pour le local DDS, il s'agit bien d'un relevé de 5cm en périphérie du radier sur 20cm de large ?

Il n'y a pas de poste pour les réseaux sous dallage pour le lot GO est-ce normal ?

Cordialement,

Répondue le 19/01/2026 à 09:15:07

Concernant le lot n°02, pouvez-vous nous renseigner sur :

Les charges à prendre pour le dimensionnement des différents dallages (Q : T/m² ou engin roulant T sur essieu) ainsi que le radier local DDS.

REPONSE :

Conformément aux dispositions du CCTP Lot 2 – Gros Œuvre, le dimensionnement des ouvrages est à la charge de l'entrepreneur, sur la base des études d'exécution (EXE) validées par le Bureau de Contrôle.

Pour l'établissement de vos notes de calculs, les hypothèses de charges suivantes doivent être retenues :

1. Dallages extérieurs non couverts et zones de manœuvre

- Nature des sollicitations : Ces zones sont soumises à des contraintes particulièrement

agressives liées à la manutention de bennes ampliroll (chocs, poinçonnement) et à la giration de poids lourds.

- *Contrainte de calcul* : Le calcul devra être réalisé en fissuration très préjudiciable conformément au DTU 13.3.
- *Renforts* : Des armatures de renfort spécifiques sont dues au droit des aires de dépôt au sol et de manutention.

2. Dallage sous hangar (emprise des box grillagés)

- *Usage* : Zone de dépôt au sol ne prévoyant pas de circulation lourde intensive.
- *Charge d'exploitation* : Le dimensionnement doit prévoir la circulation éventuelle de véhicules de service (PTAC 3,5 T).
- *Finition* : Finition balayée fin exigée sous le hangar.

3. Radier du local DDS (Lot 10)

- *Charge permanente* : Le radier doit supporter le poids propre du local préfabriqué, soit environ 8 tonnes.
- *Charge d'exploitation (Q)* : Une charge admissible d'environ 1 000 kg/m² est à considérer pour le stockage intérieur.

• *Critères de rigidité* : Le radier doit impérativement être dimensionné pour garantir un tassement vertical inférieur ou égal à 5 mm.

• *Altimétrie* : Le niveau de coulage doit être coordonné avec le lot 10 pour garantir une absence de ressaut entre le plancher fini du local et la dalle du hangar.

Il est rappelé que l'entrepreneur est responsable de la validation de ces hypothèses au regard du rapport d'études géotechniques joint au dossier ou d'un rapport G2PRO qui pourra être.

Pouvez-vous nous renvoyer le plan DWG – Plan de principe des fondations car impossible à ouvrir.

REPONSE :

Réponse : Nous confirmons qu'une anomalie technique a été identifiée sur le fichier initial. En conséquence, un nouveau fichier "Plan de principe des fondations.dwg" est déposé ce jour sur la plateforme de dématérialisation en tant que pièce complémentaire au DCE.

Il est rappelé que, conformément aux articles 1.7.1 et 3.18.5 du CCTP Lot 2, ce plan conserve un caractère de plan de principe. L'Entrepreneur conserve la charge complète de l'établissement des plans d'exécution et des notes de calculs de structure définitifs, lesquels devront être validés par le Bureau de Contrôle avant toute mise en œuvre.

Les candidats sont invités à télécharger cette nouvelle version pour l'établissement de leur offre.

Faut-il prendre en compte un % dans nos prix unitaires pour les dépenses communes ?

REPONSE :

Réponse : Conformément à l'organisation du chantier définie dans le PGC (Indice 02), il n'est pas prévu de compte prorata pour cette opération.

La répartition des charges communes a été établie selon le principe que le Lot 02 (Gros Œuvre), ayant la période de présence la plus longue sur site, supporte l'essentiel des frais d'installation et de fonctionnement, tandis que les autres lots interviennent sur des durées plus courtes.

Les modalités de prise en charge sont les suivantes :

- *Installations communes (Lot 02)* : Le titulaire du Lot 02 a la charge exclusive de la mise en place, de l'entretien hebdomadaire, de l'approvisionnement en consommables et du nettoyage des locaux communs (bureaux de chantier, réfectoire, vestiaires, sanitaires) pour l'ensemble des entreprises.

- *Électricité et Eau* : Le branchement électrique de chantier (comptage et consommation) est à la charge du Lot 02. L'amenée des réseaux notamment de distribution d'eau provisoire est à la charge du Lot 01, mais le raccordement à la base vie est mutualisé.
 - *Clôtures et Sécurisation* : La fermeture et la condamnation des accès sont sous la responsabilité du Lot 02 sur les parties qui n'auraient pas pu être couverte par la clôture définitive à la charge du lot 8 (cloture)
 - *Nettoyage des abords* : L'entretien de la voie d'accès et le nettoyage des abords du chantier incombent au Lot 02.
- En conséquence :
- *Pour le candidat au Lot 02* : Vous devez intégrer l'intégralité de ces frais de fonctionnement et d'entretien dans vos prix, sans possibilité de refacturation aux autres lots via un compte prorata.
 - *Pour les candidats aux autres lots* : Vos prix unitaires n'ont pas à intégrer de pourcentage pour les dépenses communes de base (base vie, électricité, eau). Toutefois, chaque entreprise reste responsable du nettoyage journalier de ses propres zones de travail et de l'évacuation quotidienne de ses propres déchets et gravois.

Concernant la niche à faire de 5cm pour le local DDS, il s'agit bien d'un relevé de 5cm en périphérie du radier sur 20cm de large ?

Réponse : les aspects dimensionnels et principe de pose du local DDS sur le radier sont détaillés dans le plan 3.22 et dans le fichier dwg figurant dans le DCE (pièce 8)

Il n'y a pas de poste pour les réseaux sous dallage pour le lot GO est-ce normal ?

Réponse : Conformément aux prescriptions techniques, le lot Gros Œuvre a bien la charge des réseaux sous dallage (évacuations, fourreaux, etc.) nécessaires à la viabilisation des bâtiments.

Afin de permettre un chiffrage distinct et transparent de ces prestations, nous vous informons qu'une ligne spécifique a été ajoutée au DE pour les zones suivantes :

- Locaux de la régie (Bureaux/Sanitaires)
- Garage

Les candidats sont invités à télécharger la version actualisée du BPU et DE sur la plateforme de consultation.

Pour rappel, ces réseaux doivent être mis en œuvre conformément aux plans de réseaux et aux altimétries définies, avant le coulage des dallages béton.

La coordination en phase préparation de chantier avec le lot 06 (Plomberie) et le lot 07 (Électricité) pour les attentes est impérative.

Cordialement,

Question n° 10 **PREF'AUB**

Posée le 15/01/2026 à 17:42:47

Bonjour,

Pour le lot 10 local DDS :

Dans la DPGF, vous nous demandez de chiffrer le piquetage et implantage. Or au CCTP commun au paragraphe 8.9 Implantations, le piquetage et implantation sont aux lot 1 et 2. Devons-nous quand même prévoir le chiffrage de cette prestation ?

Dans cette DPGF, il n'est pas prévu le chiffrage pour la fourniture et le déroulage du câble dans le fourreau posé par le lot VRD (le raccordement restant à la charge du lot 7).
Est-ce un oubli ?

Merci d'avance.
Cordialement

Répondue le 19/01/2026 à 09:11:33

Bonjour,

Dans la DPGF, vous nous demandez de chiffrer le piquetage et implantage. Or au CCTP commun au paragraphe 8.9 Implantations, le piquetage et implantation sont aux lot 1 et 2.
Devons-nous quand même prévoir le chiffrage de cette prestation ?

Réponse :

S'il est exact que les lots 1 et 2 assurent l'implantation générale du projet, le titulaire du lot Local DDS ne peut s'exonérer de ses propres opérations de vérification et d'implantation fine pour les raisons suivantes :

- Intégration au bâti : Le local doit s'intégrer parfaitement sous le hangar projeté tel qu'il figure sur le plan 3.14. Le titulaire est responsable de la vérification de cette insertion notamment c'est à lui de communiquer au lot 2 l'altimétrie du radier afin que le rez de chaussée du local coïncide avec celle de la dalle périphérique.
- Altimétrie et seuils : Une attention particulière est attendue pour que le niveau du rez-de-chaussée (plancher) du local soit au plus proche du niveau de la dalle béton périphérique, afin de garantir l'accessibilité et la sécurité des manœuvres (transpalette).
- Interfaces : Le titulaire doit confirmer l'adéquation de ses propres points d'ancrage et de raccordement avec les réservations laissées par les autres lots.

En résumé, si les lots 1 et 2 donnent les axes principaux d'implantation, le titulaire du lot Local DDS reste responsable de l'implantation propre à son ouvrage et de sa parfaite coordination avec les ouvrages environnants.

Dans cette DPGF, il n'est pas prévu le chiffrage pour la fourniture et le déroulage du câble dans le fourreau posé par le lot VRD (le raccordement restant à la charge du lot 7).
Est-ce un oubli ?

Réponse :

Les prestations de raccordement incombant au titulaire sont clairement définies à l'article 2.2 du CCTP_Local DDS.

Pour la partie chiffrage, conformément à la structure de la DPGF, nous vous confirmons que les frais liés à la fourniture et au déroulage du câble (depuis l'attente en limite de local jusqu'au tableau divisionnaire du local DDS) sont à inclure dans le poste :

- Prix 10104 - « Réception longrine « ou radier » et installation du local DDS »

Ce prix est réputé comprendre l'ensemble des sujétions nécessaires à l'installation complète et opérationnelle du local, incluant le passage des câbles dans les fourreaux prévus à cet effet par le lot VRD. Pour rappel, l'entreprise devra se coordonner avec le lot 7 (Électricité) pour la mise en service finale en charge notamment du raccordement électrique du local DDS dans l'armoire générale.

Cdt,

Question n° 9

PREF'AUB

Posée le 15/01/2026 à 15:43:55

Bonjour,

Pour le lot 10 local DDS :

Au paragraphe 2.4.1 du CCTP, vvous nous demandez un plan d'aménagement du local avec possibilité de circuler avec un transpalette. Pouvez-vous nous préciser le nombre, l'emplacement et les dimensions des palbox afin de vous fournir ce plan ?

*Merci d'avance.
Cordialement.*

Répondue le 16/01/2026 à 11:00:48

Bonjour,

*Nous avons 25 palbox de 120*100 cm + 3 cuves de 1000L
Et 20 caisses croco à positionner sur étagère.*

Cordialement,

Question n° 8 PREF'AUB

Posée le 15/01/2026 à 11:57:38

Bonjour.

*Pour le lot 10 : local DDS
Pouvez-vous préciser le type de lanterneau de désenfumage souhaité (treuil ou cartouche, ATEX) ?*

*Merci d'avance.
Cordialement.*

Répondue le 16/01/2026 à 10:58:45

Réponse : Le lanterneau de désenfumage sera équipé d'un treuil

Question n° 7 PROVAL (PROCESS ET VALORISATION)

Posée le 14/01/2026 à 11:59:27

Bonjour. Pourriez-vous nous communiquer l'acte d'engagement en version WORD afin de le compléter plus facilement? Merci d'avance, Cordialement

Répondue le 14/01/2026 à 14:14:52

Bonjour,

*le document en format Word vient d'être mis en ligne dans les pièces de la consultation.
Nous vous invitons à le télécharger.*

Cdt,

Question n° 6 ENTREPRISE JUVIGNY ESPACES VERTS

Posée le 14/01/2026 à 08:46:50

Bonjour,

Concernant le lot n° 8, pourriez-vous nous confirmer le RAL de la clôture (prix n° 8210) ?

*Merci par avance,
Cordialement*

Répondue le 14/01/2026 à 09:21:04

Bonjour,

L'ensemble des exigences techniques et esthétiques relatives aux clôtures et portail est détaillé dans la pièce 3.8 : CCTP_Clature portail.

Cdt,

Question n° 5 FAYAT BATIMENT - CARI THOURAUD

Posée le 13/01/2026 à 11:37:03

Bonjour,

Serait-il possible d'obtenir un report de remise des offres ?

Merci par avance.

Répondue le 14/01/2026 à 08:28:32

Bonjour,

la date limite de remise des offres ne peut pas être décalée pour des contraintes institutionnelles.

Cordialement,

Question n° 4 AC FERMETURES ESPACE 2000

Posée le 13/01/2026 à 10:38:16

Bonjour

Pour le lot menuiserie extérieur il est apparait une seule porte un vantail sur le dpgf mais deux sur les plans . quelle est la bonne quantité ?

Répondue le 16/01/2026 à 10:32:51

Réponse : Il y a bien deux portes 1 vantail donnant accès au bâtiment administratif. La seconde en façade Nord doit respecter les caractéristiques suivantes.

Porte 1 vantail en aluminium tubulaire 42 mm à RPT, posée en applique sur précadre aluminium, comportant une traverse intermédiaire à 90 cm de hauteur.

Remplissage par double vitrage feuilleté STADIP 44.2 clair, $U_g \leq 1,10 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$.

Équipements :

- Serrure automatique 5 points,
- Bouton moleté
- Canon de sécurité sécable.
- Béquille et accessoires en acier inoxydable,
- Joints néoprène,
- Seuil aluminium,
- Parcloses à clips inox.

Question n° 3 PREF'AUB

Posée le 13/01/2026 à 09:05:11

Bonjour.

Pour lot 10 : local DDS.

Pouvez-vous préciser le type de construction que vous souhaitez (traditionnelle ou modulaire) ?

Et pouvez-vous fournir un plan et façades du local ?

Merci d'avance.

Cordialement

Répondue le 14/01/2026 à 09:35:16

Bonjour,

L'ensemble des exigences techniques et fonctionnelles relatives au local DDS est détaillé dans la pièce 3.10 : CCTP_Local DDS.

• Type de construction : Le candidat est invité à se référer strictement aux prescriptions de ce document. Le choix du mode constructif (traditionnel ou modulaire) doit répondre aux performances de résistance au feu, de rétention et de ventilation spécifiées dans le CCTP.

• Plans et Façades : Conformément à l'organisation de la consultation, les caractéristiques dimensionnelles et l'implantation sont définies par le descriptif technique du CCTP et le plan d'ensemble joint au dossier. Il appartient au candidat de proposer une solution technique (façades et structure) conforme à ces données de sortie.

Il est rappelé que le local doit garantir une sécurité optimale pour le stockage des produits dangereux, conformément aux normes environnementales en vigueur rappelées dans la pièce 3.10.

Cdt,

Question n° 2

COMPA MAINTENANCE

Posée le 13/01/2026 à 07:17:52

Concernant le lot 9, cloison grillagée, serait-il possible d'avoir le plan de principe sous DWG ou DWF ?

Concernant le lot 13, guide berce, je ne comprends pas le plan de principe, particulièrement le cadre bleu ciel sur les vues ISO du CCTP.

Est-il possible de vous proposer un autre design de guide-berce, de notre conception, reprenant les dimensions de celui demandé ?

Merci d'avance.

Répondue le 14/01/2026 à 09:36:41

Bonjour,

Concernant le lot 9, cloison grillagée, serait-il possible d'avoir le plan de principe sous DWG ou DWF ?

Réponse :

Nous vous informons que les fichiers au format .dwg des cloisons ne sont pas communiqués lors de la phase de consultation.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que les pièces déjà versées au Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) contiennent l'ensemble des données nécessaires à l'établissement d'une offre ferme et définitive, à savoir :

• Le plan 3.21 : qui définit l'implantation, les altimétries et les principes dimensionnels constructifs.

• Les articles 2.1 et 2.2 du CCTP Lot Métallerie : qui précisent les caractéristiques techniques intrinsèques, les performances attendues et les contraintes de matériaux auxquelles le candidat ne peut déroger.

Le plan de principe au format .dwg sera exclusivement remis à l'attributaire du marché lors de la

phase de préparation de chantier.

Ce document servira de base à l'entreprise retenue pour l'élaboration de ses propres plans d'exécution et de fabrication détaillés, soumis à l'approbation de la maîtrise d'œuvre.

Concernant le lot 13, guide berce, je ne comprends pas le plan de principe, particulièrement le cadre bleu ciel sur les vues ISO du CCTP.

Est-il possible de vous proposer un autre design de guide-berce, de notre conception, reprenant les dimensions de celui demandé ?

Réponse :

Nous apportons les précisions suivantes concernant ce poste :

- Conception sur mesure : S'agissant d'équipements fabriqués spécifiquement pour les besoins de la déchèterie de Vouziers, il ne peut être fourni de plan de principe standardisé ou de détail à ce stade.

- Données de chiffrage : L'ensemble des prescriptions techniques (dimensions, matériaux, fixations) est détaillé à l'article 2.3 du CCTP_Métallerie.

Les photos de référence insérées dans le CCTP_Métallerie, complétées par ce descriptif, constituent une base d'information suffisante pour l'établissement d'une offre ferme et définitive.

- Contraintes d'exploitation : L'attention des candidats est tout particulièrement attirée sur les conditions d'usage intensif de ces équipements. Les guides berces subissent une extrême sollicitation mécanique (chocs, frottements, poids des bennes).

Il appartient donc au candidat d'intégrer, dès sa remise d'offre, les dispositions constructives et le choix de matériaux robustes permettant de garantir la pérennité de l'ouvrage conformément aux exigences du CCTP. Les plans de fabrication précis seront à la charge de l'entreprise retenue lors de la phase d'exécution.

Cordialement,

Question n° 1

COMPA MAINTENANCE

Posée le 13/01/2026 à 07:14:49

Bonjour,

afin de pouvoir chiffrer au mieux cet appel d'offres, serait-il possible de décaler la date de remise des offres d'une à deux semaines, idéalement deux ?

Merci d'avance.

Répondue le 13/01/2026 à 14:18:15

Bonjour,

la date limite de remise des offres ne peut pas être décalée pour des contraintes institutionnelles.

Cordialement,

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES INITIAL

TABEAU RECAPITULATIF

	ESTIMATION HT Base	ENTREPRISE PROPOSEE	BASE	VARIANTE	Ecart hors variantes	Ecart avec variante	Observations
LOT 1 - VRD	1 045 000,00€	EUROVIA	955 875,69€		-8,55%		
LOT 2 - GROS ŒUVRE (Base + PSe)	909 500,00€	PERRIER	821 108,97€		-9,72%		
LOT 3 - SIGNAL - EQUIPEMENTS	165 000,00€	MP INDUSTRIE	139 731,00€		-15,31%		
LOT 4 - PLATRIERIE – REVETEMENT DE SOLS	80 290,00€	MEB	75 820,50€		-5,57%		
LOT 5 - MENUISERIES EXTERIEURES – SERRURERIE	64 000,00€	FRECHIN	51 915,00€		-18,88%		
LOT 6 - PLOMBERIE – SANITAIRES – CHAUFFAGE	33 500,00€	EVOLUTION	29 417,00€		-12,19%		
LOT 7 - SECURISATION - ELEC	134 500,00€	INEO	95 000,00€		-29,37%		
LOT 8 - CLOTURE PORTAILS	67 000,00€	JUVIGNY	54 274,00€		-18,99%		
LOT 9 - CLOISON INDUSTRIELLE	102 000,00€	PMS	98 980,00€		-2,98%		
LOT 10 - LOCAL DDS	86 000,00€	AGEC	59 975,00€		-30,47%		
LOT 11 - CM - COUVERTURE - BARDAGE	450 000,00€	METALINOV	312 890,00€		-30,47%		
LOT 12 - PLANTATION ESV	101 000,00€	EDVERT	82 520,09€		-18,30%		
LOT 13 - GUIDE BERCE	87 000,00€	ETINCELLE	70 306,00€		-19,19%		
Montant total H.T.	3 116 790,00€		2 694 991,12€	0,00€	-14,28%		
T.V.A. 20%	623 358,00€		538 998,22€	0,00€			
Montant total T.C.	3 740 148,00€		3 233 989,34€	0,00€			

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES :

CONCLUSION	
ATTRIBUTAIRE PROPOSE	EUROVIA
MONTANT HT	955 879,65

DECHETERIE INTERCOMMUNALE DE VOULZIERS - ZAC PORTES DE L'ARGONNE
RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES :

MAÎTRE D'OUVRAGE : ZCIA		ESTIMATION DU DCE		Lot 2 : Gros œuvre		999 500 €		Délai (global 14 mois)	
MAÎTRE D'ŒUVRE : INGESSIA / I&B		DATE : 06/02/16						Lot 2 : 8 mois	
ANALYSE PRIX		BANA		LE BATIMENT ASSOCIE		PERIER		GABELLA	
LOCALITE		SEDAN		ST. MIZION		BETHEL		CHALLERANGE	
BASE		746 000,00 €		638 970,33 €		775 168,97 €		666 641,51 €	
NOTE PRIX BASE [SUR 40]		34,26		40,00		32,97		38,34	
MONTANT PSE		40 366,00 €		35 769,02 €		45 940,00 €		39 269,00 €	
MONTANT BASE + PSE		786 366,0		674 739,4		821 109,0		710 167,0	
NOTE PRIX BASE + PSE [SUR 40]		34,32		40,00		32,87		38,47	
Observation									
ANALYSE VALEUR TECHNIQUE		BANA		LE BATIMENT ASSOCIE		PERIER		GABELLA	
1/ Expérience et références de l'entreprise		Satisfaisante		Satisfaisant à très bonne		Exceptionnelle		Satisfaisant à très bonne	
		6		7		10		7	
2/ CV du conducteur de travaux et du chef de chantier envisagés avec une présentation de leurs références comparables		Satisfaisant à très bonne		Très bonne		Très bonne à exceptionnelle		Satisfaisant à très bonne	
		7		8		9		9	
3/ Moyens et méthodologie pour la réalisation de l'ouvrage (compréhension du projet, des interfaces, retour d'expérience de l'entreprise, propositions facilitant la coordination entre lots)		Satisfaisante		Satisfaisant à très bonne		Exceptionnelle		Très bonne	
		6		7		10		8	
4/ Présentation de la capacité de l'entreprise à réaliser un chantier sous contraintes (compréhension de la démarche, expérience des intervenants, référence de la société sur des projets similaires, innovations en faveur de		Satisfaisant à très bonne		Satisfaisant à très bonne		Très bonne		Satisfaisant à très bonne	
		7		7		8		7	
5/ Les propositions de l'entreprise au regard de la propreté, de la tenue et de l'aspect extérieur du chantier		Très bonne		Très bonne		Très bonne		Très bonne	
		4		4		4		4	
6 / Performances en matière de limitation des nuisances (bruits, poussières, vibrations, gestion des ruissellements)		Très bonne		Très bonne		Très bonne		Très bonne	
		4		4		4		4	
7 / Qualité et provenance des matériaux et finitions hors végétaux proposés avec présentation des fiches techniques		Très bonne		Exceptionnelle		Exceptionnelle		Exceptionnelle	
		4		5		5		5	
8 / Optimisation des Délais d'exécution		Très bonne		Très bonne		Exceptionnelle		Très bonne	
		4		4		5		4	
TOTAL NOTE TECHNIQUE [SUR 40]		42,00		46,00		55,00		48,00	
NOTE GLOBALE BASE SUR 100		76,26		86,00		87,97		86,34	
CLASSEMENT BASE		8		4		1		3	
NOTE GLOBALE BASE + PSE SUR 100		76,32		86,00		87,87		86,47	
CLASSEMENT BASE + PSE		8		4		1		3	
CONCLUSION		PERIER SI BASE		PERIER BASE + PSE		821 108,97 €			
ATTRIBUTAIRE PROPOSE									
MONTANT HT									

DECHETERIE INTERCOMMUNALE DE VOUZIERES - ZAC PORTES DE L'ARGONNE
RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES :

MAITRE D'OUVRAGE : 2C2A		LOT 03 : SIGNALÉTIQUE - EQUIPEMENTS		Délai (global 14 mois)	
MAITRE D'OEUVRE : INGESSIA / B&B		ESTIMATION DCE		165 000 €	
DATE : 06/02/26		BASE :		Lot 3 : 2 mois	
ANALYSE PRIX		MP INDUSTRIE	PROVAL		
LOCALITE		13 GARDANNE	08 - WARNECOURT		
BASE HT		139 731,0	97 450,00		
NOTE PRIX (SUR 40)		27,90	40,00		
Observations de la MOE					
ANALYSE VALEUR TECHNIQUE		Note	PROVAL		
1/Expérience et références de l'entreprise		15	Insuffisante		
2/ CV du conducteur de travaux et du chef de chantier envisagés avec une présentation de leurs références comparables		10	Acceptable		
3/Moyens et méthodologie pour réaliser un chantier en coactivité (compréhension du projet, des interfaces, retour d'expérience de l'entreprise, propositions facilitant la coordination entre lots)		10	Insuffisante		
4/Présentation de la capacité de l'entreprise à réaliser un chantier sous charte Chantier Vert (compréhension de la démarche, expérience des intervenants, référence de la société sur des projets similaires, propositions en faveur de la démarche et délais d'intervention)		10	Acceptable		
5 / Qualité et provenance des matériaux et fournitures hors végétaux proposés avec présentation des fiches techniques		10	Insuffisante		
6/ Optimisation des Délais d'exécution		5	Insuffisante		
TOTAL NOTE TECHNIQUE (SUR 55)		52,00	16,00		
NOTE GLOBALE SUR 100		79,90	56,00	0,0	
CLASSEMENT		1	2	3	
CONCLUSION					
ATTRIBUTAIRE PROPOSÉ		MP INDUSTRIE			
MONTANT HT		139 731,00			

DECHETERIE INTERCOMMUNALE DE VOUZIERES - ZAC PORTES DE L'ARGONNE

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES :

2C2A		LOT 04 : Platerrie – revêtement de sols		Délai (global 14 mois)	
INGESSIA / B&B		BASE :		80 250 €	
06/02/26		ESTIMATION DCE		Lot 4 : 6 mois	
ANALYSE PRIX		ARTS ET COULEURS		SGTE SALMON	
LOCALITE		MEB		DG CORPOBAT	
BASE HT		75 820,50		79 632,25	
NOTE PRIX (SUR 40)		40,00		38,09	
Observations :					
ANALYSE		ARTS ET COULEURS		SGTE SALMON	
VALEUR TECHNIQUE		MEB		DG CORPOBAT	
1/ Expérience et références de l'entreprise		offre très bonne		offre acceptable	
15		12		6	
2/ CV du conducteur de travaux et du chef de chantier envisagés avec une présentation de leurs références comparables		offre satisfaisante		offre acceptable	
5		3		2	
3/ Moyens et méthodologie pour réaliser un chantier en coactivité (compréhension du projet, des interfaces, retour d'expérience de l'entreprise, propositions facilitant la coordination entre lots)		offre satisfaisante		acceptable	
5		3		2	
4/ Présentation de la capacité de l'entreprise à réaliser un chantier sous charte Chantier Vert (compréhension de la démarche, expérience des intervenants, référence de la société sur des projets similaires, propositions en faveur de la démarche et délais d'intervention)		offre acceptable		offre satisfaisante	
5		2		3	
5/ Qualité et provenance des matériaux et fournitures hors végétaux proposés avec présentation des fiches techniques		offre satisfaisante		offre acceptable	
15		9		6	
6/ Optimisatoin des Délais d'exécution		(mémoire technique 16 semaines) - Un peu pessimiste		(Acte d'engagement 6 mois) - Réaliste	
5		4		5	
TOTAL NOTE TECHNIQUE (SUR 60)		39,60		28,80	
NOTE GLOBALE SUR 100		79,60		76,49	
CLASSEMENT		1		3	
CONCLUSION		MEB			
ATTRIBUTAIRE PROPOSE		75 820,50			
MONTANT HT					

DECHETERIE INTERCOMMUNALE DE VOUZIERES - ZAC PORTES DE L'ARGONNE
RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES :

MAITRE D'OUVRAGE : ZCZA		LOT 05 : Menuiseries exterieures - serrurerie		BASE :		64 000 €		Délai (Global 14 mois)	
MAITRE D'OEUVRE : INGESSIA / B&B		ESTIMATION DCE		PROVAL		SAM METAL		ZUCCARI	
DATE : 06/02/26		FRECHIN		PROVAL		SAM METAL		ZUCCARI	
ANALYSE PRIX		MFP		AC FERMETURE		MAURANT		ALBRAND	
LOCALITE		51 915,00		55 060,00		55 300,00		69 019,00	
BASE HT		31,59		29,79		29,66		29,76	
NOTE PRIX (SUR 40)		40,00							
Observations :									
ANALYSE		Note		FRECHIN		PROVAL		ZUCCARI	
VALEUR TECHNIQUE		MFP		AC FERMETURE		MAURANT		ALBRAND	
1/ Expérience et références de l'entreprise		offre insuffisante		offre acceptable		offre satisfaisante		offre satisfaisante	
15		3		6		9		9	
2/ CV du conducteur de travaux et du chef de chantier envisagés avec une présentation de leurs références comparables		offre insuffisante		offre acceptable		offre insuffisante		offre insuffisante	
5		1		2		1		1	
3/ Moyens et méthodologie pour réaliser un chantier en coactivité (compréhension du projet, des interfaces, retour d'expérience de l'entreprise, propositions facilitant la coordination entre lots)		offre acceptable		offre acceptable		offre acceptable		offre satisfaisante	
5		2		2		2		3	
4/ Présentation de la capacité de l'entreprise à réaliser un chantier sous charte Chantier Vert (compréhension de la démarche, expérience des intervenants, référence de la société sur des projets similaires, propositions en faveur de la démarche et délais d'intervention)		offre insuffisante		offre insuffisante		offre satisfaisante		offre satisfaisante	
10		2		2		6		6	
5/ Les propositions de l'entreprise au regard de la propreté, de la tenue et de l'aspect extérieur du chantier		offre insuffisante		offre insuffisante		offre insuffisante		offre satisfaisante	
5		1		1		2		3	
6/ Qualité et provenance des matériaux et fournitures hors végétaux proposés avec présentation des fiches techniques		offre très bonne		offre acceptable		offre satisfaisante		offre satisfaisante	
15		12		6		9		9	
7/ Optimisation des Délais d'exécution		(Acte d'engagement 6 jours) pessimiste		(Planning prévisionnel 2 semaines) Réaliste		(Acte d'engagement 1 mois)		(Planning prévisionnel 14 jours)	
5		4		5		5		5	
TOTAL NOTE TECHNIQUE (SUR 60)		25,00		24,00		33,00		28,00	
NOTE GLOBALE SUR 100		65,00		55,59		62,79		57,66	
CLASSEMENT		3		8		4		7	
CONCLUSION		FRECHIN		59,76		60,47		5	
ATTRIBUTAIRE PROPOSÉ		51 915,00		6		2		73,27	
MONTANT HT									

DECHETERIE INTERCOMMUNALE DE VOUZIERES - ZAC PORTES DE L'ARGONNE

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES :

MAITRE D'OUVRAGE : ZCA		INGESSIA / B&B		LOT 06 : Plomberie – sanitaires – chauffage		33 500 €		Délai global 14 mois	
MAITRE D'OEUVRE :		06/02/26		ESTIMATION DCE		BASE :		Lot 6 : 3 mois	
ANALYSE PRIX		EVOLUTION		THIRION		SAREMICO			
LOCALITE									
BASE HT		29 417,00		37 792,70		32 764,25			
NOTE PRIX (SUR 40)		40,00		31,14		35,91			
Observations :									
ANALYSE VALEUR TECHNIQUE		Note		THIRION		SAREMICO			
1/ Expérience et références de l'entreprise		5		offre très bonne		offre satisfaisante			
2/ CV du conducteur de travaux et du chef de chantier envisagés avec une présentation de leurs références comparables		10		4		3			
3/ Moyens et méthodologie pour réaliser un chantier en coactivité (compréhension du projet, des interfaces, retour d'expérience de l'entreprise, propositions facilitant la coordination entre lots)		10		8		4			
4/ Qualité et provenance des matériaux et fournitures hors végétaux proposés avec présentation des fiches techniques		15		offre très bonne		offre très bonne			
5/ Optimisation des Délais d'exécution		5		12		8			
6/ Service après vente et assistance technique – Fourniture d'un contrat d'entretien chiffre – Délais d'intervention et de remise en service de l'installation		15		4		offre acceptable			
				8		offre très bonne			
TOTAL NOTE TECHNIQUE (SUR 60)		44,00		40,00		31,00			
NOTE GLOBALE SUR 100		84,00		71,14		66,91			
CLASSEMENT		1		2		3			
CONCLUSION									
ATTRIBUTAIRE PROPOSE		EVOLUTION							
MONTANT HT		29 417,00							

DECHETERIE INTERCOMMUNALE DE VOULZIERS - ZAC PORTES DE L'ARGONNE

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES :

MATRIE D'OUVRAGE :	ZAC	LOT 07 : Sécurisation	Electricité éolienne	
DATE :	06/02/26	BASE :		
			374 500 €	Délai global 14 mois lot 7 : 6 mois
ANALYSE PRIX				
LOCALITE	SOULELEC	INFO	THIRION	
BASE HT	171 439,00	21 - CHEVENS 55 405118	50 995,5	
NOTE PRIX (SUR 40)	31,35		129 273,50	
NOTE PRIX (SUR 100)	11 258,8	85 400,00	30,01	
NOTE PRIX (SUR 100) APRES NEGOCIATION	24,45	40,00	129 273,50	
Observations :			29,69	
ANALYSE VALEUR TECHNIQUE				
Coef	SOULELEC	INFO	THIRION	
1/ Expérience et références de l'entreprise	offre satisfaisante	offre excellente	offre très bonne	
Notation offre de base	3	5	4	
Notation offre après négociation	3	5	4	
2/ CV du conducteur de travaux et du chef de chantier envisagés avec une présentation de leurs références comparables	offre satisfaisante	offre satisfaisante	offre satisfaisante	
Notation offre de base	6	6	6	
Notation offre après négociation	6	6	6	
3/ Moyens et méthodologie pour réaliser un chantier de qualité, respect des délais, des interfaces, retour d'expérience de l'entreprise, propositions facilitant la coordination entre lots	offre très bonne	offre très bonne	offre satisfaisante	
Notation offre de base	8	8	6	
Notation offre après négociation	8	8	6	
4/ Présentation de la capacité de l'entreprise à réaliser un chantier sous charte Chantier Vert (compréhension de la démarche, expérience des intervenants, référence de la société sur des projets similaires, respect des engagements en faveur de la démarche et délais d'intervention)	offre très bonne	offre très bonne	offre très bonne	
Notation offre de base	8	8	8	
Notation offre après négociation	8	8	8	
5/ Les propositions de l'entreprise au regard de la propreté, de la tenue et de l'aspect extérieur du chantier	offre très bonne	offre très bonne	offre très bonne	
Notation offre de base	4	4	4	
Notation offre après négociation	4	4	4	
6/ Qualité et provenance des matériaux et fournitures hors végétaux proposés avec présentation des fiches techniques	offre très bonne	offre très bonne	offre très bonne	
Notation offre de base	8	8	8	
Notation offre après négociation	8	10	8	
7/ Optimisation des Délais d'exécution (mémoire technique 70 jours)		8 semaines	planning 13 semaines	
Notation offre de base	5	0	5	
Notation offre après négociation	4	5	4	
8/ Service après vente et assistance technique - Fourniture d'un contrat d'entretien chiffré - Délais d'intervention et de remise en service de l'installation	offre satisfaisante	offre satisfaisante	offre satisfaisante	
Notation offre de base	3	3	3	
Notation offre après négociation	3	3	3	
TOTAL NOTE TECHNIQUE INITIALE (PME 40)	45,00	52,00	44,00	
TOTAL NOTE TECHNIQUE APRES NEGOTIATION	44,00	51,00	43,00	
NOTE GLOBALE INITIALE SUR 100	76,95	82,00	74,01	
CLASSEMENT INITIAL	2	1	3	
NOTE GLOBALE APRES NEGOTIATION SUR 100	76,26	91,00	72,69	
CLASSEMENT APRES NEGOTIATION	2	1	3	
CONCLUSION				
ATTRIBUTAIRE PROPOSE APRES NEGOCIATION	INFO			
MONTANT HT				95 000,00

DECHETERIE INTERCOMMUNALE DE VOUZIERES - ZAC PORTES DE L'ARGONNE

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES :

ZCZA		LOT 08 : Clôtures - Portails			
MAITRE D'OUVRAGE :					
INGESSIA / B&B					
DATE :		06/02/26			
		BASE :		67 000 €	
		ESTIMATION DCE		Déjà (global 14 mois)	
				Lot 8 : 3 mois	
ANALYSE PRIX		PARC ET JARDIN		EDVERT	
TOTAUTE		51- SAINT MARCOIS		GENES	
BASE HT		65 346,00		52 000,00	
NOTE PRIX (SUR 40)		33,22		56 609,48	
Observations :		Bien que les variantes ne soient pas autorisées, le candidat présente une proposition pour l'électrification de la clôture. + 12450 € HT		38,35	
ANALYSE		PARC ET JARDIN		EDVERT	
VALEUR TECHNIQUE		PARC ET JARDIN		EDVERT	
1/ Expérience et références de l'entreprise		Satisfaisante		Exceptionnelle	
2/ CV du conducteur de travaux et du responsable de chantier avec une présentation de leurs références comparables		13		15	
3/ Les propositions de l'entreprise au regard de la propreté, de la tenue et de l'aspect extérieur du chantier		Très bonne		Très bon à exceptionnel	
4/ Qualité et provenance des matériaux et fournitures hors végétaux proposés avec présentation des fiches techniques		8		9	
5/ Optimisation des Délais d'exécution		Très bonne		Très bon à exceptionnel	
TOTAL NOTE TECHNIQUE (SUR 55)		50,00		55,00	
NOTE GLOBALE SUR 100		83,22		93,35	
CLASSEMENT		6		2	
CONCLUSION		Attributaire		Attributaire	
ATTRIBUTAIRE PROPOSE		JUVIGNY		JUVIGNY	
MONTANT HT		54 274,00		54 274,00	

DECHETERIE INTERCOMMUNALE DE VOUZIERES - ZAC PORTES DE L'ARGONNE
RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES :

MAITRE D'OUVRAGE : 2C2A		LOT 09 : Cloison industrielle – Grillage				Délai (global 14 mois)	
MAITRE D'ŒUVRE : INGESSIA / B&B		BASE :		102 000 €		Lot 9 : 2 mois	
DATE : 06/02/26							
ANALYSE PRIX		PMS	TOFFOLO	ETINCELLE	PROVAL		
		02 CRECY SUR SERRE	WITRY-LES-REIMS	VERVINS	08 - WARNECOURT		
BASE HT		98 980,00	143 650,00	74 963,00	53 790,00		
NOTE PRIX (SUR 40)		21,74	14,98	28,70	40,00		
Observations :							
ANALYSE VALEUR TECHNIQUE		Coef :	TOFFOLO	ETINCELLE	PROVAL		
1/ Expérience et références de l'entreprise		Exceptionnelle	Très bon à exceptionnelle	Satisfaisante à très bonne	Insuffisante / Acceptable		
15		15	14	12	6		
2/ CV du conducteur de travaux et du chef de chantier envisagés avec une présentation de leurs références comparables		Très bonne	Très bon à exceptionnelle	Satisfaisante à très bonne	Insuffisante		
10		8	9	7	3		
3/ Qualité et provenance des matériaux et fournitures hors végétaux proposés avec présentation des fiches techniques		Très bonne	Très bon à exceptionnelle	Satisfaisante	Insuffisante		
20		16	18	12	6		
4/ Optimisation des Délais d'exécution		Satisfaisante	Très bonne	Satisfaisante	Très bonne		
5		3	4	3	4		
5/ Service après vente et assistance technique – Fourniture d'un contrat d'entretien chiffré – Délais d'intervention et de remise en service de l'installation		Satisfaisante	Très bonne	Satisfaisante	Satisfaisante		
10		6	8	6	6		
TOTAL NOTE TECHNIQUE (SUR 60)		48,00	53,00	40,00	25,00		
NOTE GLOBALE SUR 100		69,74	67,98	68,70	65,00		
CLASSEMENT (BASE)		1	3	2	4		
CONCLUSION							
ATTRIBUTAIRE PROPOSÉ		PMS					
MONTANT HT		98 980,00					

DECHETERIE INTERCOMMUNALE DE VOULZIERS - ZAC PORTES DE L'ARGONNE
RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES :

MAITRE D'OUVRAGE : 2C2A		LOT 10 : Local DDS	
MAITRE D'OEUVRE : INGESSIA / B&B		BASE :	
DATE : 06/02/26		ESTIMATION DCE	
		66 000 €	
		Délai (global 14 mois)	
		Lot 10 : 2 mois	
ANALYSE PRIX			
LOCALITE	AGEC	PREF'AUB	
	64 LAHONCE	10 LAVAU	
BASE HT	59 975,00	72 266,98	
NOTE PRIX (SUR 40)	40,00	33,20	
Observations :	surcoût de 5 445 € HT pour passer à un local de 73 m²		
ANALYSE VALEUR TECHNIQUE			
Coef :	AGEC	PREF'AUB	
1/ Expérience et références de l'entreprise	Exceptionnelle	Très bon à exceptionnelle	
	20	18	
2/ Moyens et méthodologie pour réaliser un chantier en coactivité (compréhension du projet, des interfaces, retour d'expérience de l'entreprise, propositions facilitant la coordination entre lots)	Très bon à exceptionnelle	Très bonne	
	9	8	
3/ Qualité et provenance des matériaux et fournitures hors végétaux proposés avec présentation des fiches techniques	Très bon à exceptionnelle	Satisfaisant à très bonne	
	23	18	
4/ Optimisation des Délais d'exécution	Très bonne	Exceptionnelle	
	4	5	
TOTAL NOTE TECHNIQUE (SUR 60)		56,00	49,00
NOTE GLOBALE SUR 100		96,00	82,20
			0,0
CLASSEMENT		1	2
			3
			3
CONCLUSION			
ATTRIBUTAIRE PROPOSÉ		AGEC	
MONTANT HT		59 975,00	

DECHETERIE INTERCOMMUNALE DE VOUZIERES - ZAC PORTES DE L'ARGONNE

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES :

MAITRE D'OUVRAGE : ZCZA		LOT 11 : Charpente métallique – Couverture – Bardages				450 000 €		Délai (global 14 mois)	
INGESSIA / B&B		BASE :						Lot 11 : 10 mois	
DATE : 06/02/26		ESTIMATION DCE							
ANALYSE PRIX LOCALITE		SYSTEMEWOLF		METALINOV		NOGUES		PROVAL	
BASE HT		298 673,30		312 890,00 €		370 882,50 €		389 940,00 €	
NOTE PRIX (SUR 40)		40,00		38,18		32,21		30,64	
Observations :									
ANALYSE VALEUR TECHNIQUE		SYSTEMEWOLF		METALINOV		NOGUES		PROVAL	
Coef :									
1/ Expérience et références de l'entreprise		offre très bonne		offre très bonne		offre très bonne		offre satisfaisante	
15		12		12		12		9	
2/ CV du conducteur de travaux et du chef de chantier envisagés avec une présentation de leurs références comparables		offre acceptable		offre acceptable		offre très bonne		offre satisfaisante	
10		4		4		8		4	
3/ Moyens et méthodologie pour réaliser un chantier en coactivité (compréhension du projet, des interfaces, retour d'expérience de l'entreprise, propositions facilitant la coordination entre lots)		offre très bonne		offre très bonne		offre très bonne		offre satisfaisante	
5		4		4		4		4	
4/ Présentation de la capacité de l'entreprise à réaliser un chantier sous charte Chantier Vert (compréhension de la démarche, expérience des intervenants, référence de la société sur des projets similaires, propositions en faveur de la démarche et fiables d'intervention)		offre très bonne		offre très bonne		offre satisfaisante		offre satisfaisante	
5		4		4		4		4	
5/ Qualité et provenance des matériaux et fournitures hors végétaux proposés avec présentation des fiches techniques		offre très bonne		offre très bonne		offre très bonne		offre satisfaisante	
10		8		8		8		4	
6/ Optimisation des Délais d'exécution		?		16 semaines		14 semaines		6 mois	
5		?		5		5		5	
7/ Service après vente et assistance technique – Fourniture d'un contrat d'entretien chiffré – Délais d'intervention et de remise en service de l'installation									
10		32,00		37,00		41,00		26,00	
TOTAL NOTE TECHNIQUE (SUR 60)								26,00	
NOTE GLOBALE SUR 100		72,00		75,18		73,21		56,64	
CLASSEMENT		3		1		2		4	
CONCLUSION									
ATTRIBUTAIRE PROPOSE		METALINOV							
MONTANT HT									

DECHETERIE INTERCOMMUNALE DE VOULZIERS - ZAC PORTES DE L'ARGONNE
RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES :

2CZA		LOT 12 : Plantations - espaces verts				BASE :		LOT 12 : 3 mois			
MAÎTRE D'OUVRAGE :		INGESSIA / B&B		ESTIMATION DCE		VAL DE RUTZ		QUARACTERRE		ARTOPIA	
MAÎTRE D'ŒUVRE :		EDIVERT		JUVIGNY		VAL DE RUTZ		QUARACTERRE		ARTOPIA	
DATE :		06/02/26									
ANALYSE PRIX		EDIVERT		JUVIGNY		VAL DE RUTZ		QUARACTERRE		ARTOPIA	
LOCALITE		GRMES		WITRY-LES-BEMES		AIGLENIANT		OS SAINT-LAMBERT		REIMS	
BASE HT		82 520,09		149 478,23		141 285,52		110 588,06		114 907,55	
NOTE PRIX (SUR 40)		40,00		22,08		23,36		29,85		28,73	
Observations :											
ANALYSE		EDIVERT		JUVIGNY		VAL DE RUTZ		QUARACTERRE		ARTOPIA	
VALEUR TECHNIQUE		Pts								IDVERDE	
1/Expérience et références de l'entreprise	5	Exceptionnelle	Exceptionnelle	Exceptionnelle	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Exceptionnelle	
		5	5	5	4	4	4	4	4	5	
	10	10	10	10	8	8	8	8	8	9	
2/ CV du conducteur de travaux et du chef de chantier envisagés avec une présentation de leurs références comparables		Exceptionnelle	Exceptionnelle	Exceptionnelle	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne à exceptionnelle	
		10	10	10	8	8	8	8	8	9	
		Très bonne à exceptionnelle	Satisfaisante	Satisfaisante	Satisfaisante	Satisfaisante	Satisfaisante	Satisfaisante	Très bonne à exceptionnelle	Très bonne à exceptionnelle	
3/Moyens et méthodologie pour réaliser un chantier en coactivité (compréhension du projet, des interfaces, retour d'expérience de l'entreprise, propositions facilitant la coordination entre lots)		Très bonne à exceptionnelle	Très bonne à exceptionnelle	Satisfaisante	Satisfaisante	Satisfaisante	Satisfaisante	Satisfaisante	Très bonne à exceptionnelle	Très bonne à exceptionnelle	
	10	9	9	6	6	6	6	6	9	9	
		Très bonne à exceptionnelle	Très bonne à exceptionnelle	Très bonne à exceptionnelle	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne à exceptionnelle	
4/Présentation de la capacité de l'entreprise à réaliser un chantier sous charte Chantier Vert (compréhension de la démarche, expérience des intervenants, référence de la société sur des projets similaires, propositions en faveur de la démarche et délais d'intervention)	10	9	9	9	8	8	8	8	8	9	
		Exceptionnelle	Exceptionnelle	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Exceptionnelle	
		5	5	4	4	4	4	4	4	5	
6 / Qualité et provenance des matériaux et fournitures hors végétaux proposés avec présentation des fiches techniques	5	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Satisfaisante	Satisfaisante	Satisfaisante	Satisfaisante	Très bonne	Très bonne	
		4	4	4	3	3	3	3	4	4	
		Exceptionnelle	Exceptionnelle	Très bonne	Exceptionnelle	Exceptionnelle	Exceptionnelle	Exceptionnelle	Très bonne	Exceptionnelle	
7/ Optimisation des Délais d'exécution	5	Exceptionnelle	Exceptionnelle	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Exceptionnelle	
		5	5	4	5	5	5	5	4	5	
		Très bonne à exceptionnelle	Très bonne à exceptionnelle	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne à exceptionnelle	
8/ Présentation de la pépinière envisagée et argumentation de sa capacité à fournir les végétaux demandés. Remise d'une fiche signalétique de chaque arbre avec photo couleur	10	9	9	8	8	8	8	8	8	9	
		56,00	50,00	46,00	46,00	0,00	49,00	55,00			
	TOTAL NOTE TECHNIQUE (SUR 60)										
NOTE GLOBALE SUR 100		96,00		72,08		69,36		0,00		83,73	
CLASSEMENT		1		4		5		6		2	

CONCLUSION	EDIVERT
ATTRIBUTAIRE PROPOSÉ	
MONTANT HT	82 520,09

DECHETERIE INTERCOMMUNALE DE VOUZIERES - ZAC PORTES DE L'ARGONNE
RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES :

MAITRE D'OUVRAGE : 2C2A		LOT 13 : Guide berce		
MAITRE D'ŒUVRE : INGESSIA / B&B		BASE :		87 000 €
DATE : 06/02/26		ESTIMATION DCE		
		Délai (global 14 mois) Lot 13 : 2 mois		
ANALYSE PRIX		PROVAL		
LOCALITE	TOFFOLO	ETINCELLE	08 - WARNECOURT	
BASE HT	WITRY-LES-REIMS	VERVINS	45 700,00	
	81 260,50	70 306,00		
NOTE PRIX (SUR 40)	22,50	26,00	40,00	
Observations :				
ANALYSE		PROVAL		
VALEUR TECHNIQUE	TOFFOLO	ETINCELLE		
Note				
1/ Expérience et références de l'entreprise	Très bon à exceptionnelle	Exceptionnelle	Acceptable/satisfaisant	
20	18	20	10	
2/ Qualité et provenance des matériaux et fournitures hors végétaux proposés avec présentation des fiches techniques	Très bonne	Bonne à Très bonne	Insuffisante	
20	16	15	8	
3/ Optimisatoin des Délais d'exécution	Exceptionnelle	Très bonne	Satisfaisante	
10	10	8	7	
4/ Organisation, qualifications et expérience du personnel assigné à l'exécution du marché public lorsque ces critères peuvent avoir une influence significative sur le niveau d'exécution dudit marché		Très bonne	Acceptable	
10	8	8	6	
TOTAL NOTE TECHNIQUE (SUR 60)		52,00	51,00	31,00
NOTE GLOBALE SUR 100		74,50	77,00	71,00
CLASSEMENT		2	1	3
CONCLUSION				
ATTRIBUTAIRE PROPOSÉ		ETINCELLE		
MONTANT HT		70 306,00		